

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC

Supplément au N° 30 - 26 juin 1993 - 48ème année

Syndicat National des Inspecteurs de l'Education Nationale Bulletin N° 10

SOMMAIRE

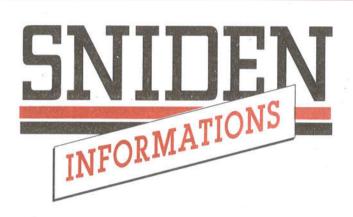
VIE SYNDICALE

- Bureau national
 11-12 mai
- Audience
 Cabinet du ministre
- Vivre à l'école : Colloque Education environnement

MOUVEMENT 93

EN BREF

L'ENSEIGNEMENT PUBLIC SNIDEN **INFORMATIONS** Nº 10 Directeur de la publication : Jacques Bory Rédacteur en chef : M. Marucelli SNIDEN 21 rue Lalande **75014 PARIS** Tél. 43.22.68.19 Imprimerie et photocomposition: FEN Commission paritaire: 1877 D 73



Dernier SNIDEN-INFORMATIONSpour cette année scolaire

mais aussi dernière publication sous le sigle du SNIDEN.

En effet, en septembre, nous ferons la rentrée avec le S.I.-EN/FEN, syndicat unitaire des Inspecteurs de l'Education nationale.

Lors du congrès de STRASBOURG, nous n'étions pas en mesure d'apprécier pleinement, compte tenu de la trop récente constitution du Gouvernement, combien était opportune la démarche unificatrice qui était la nôtre dans le cadre fédéral.

Aujourd'hui,

après une période particulièrement fertile en évènements de toute nature, à l'échelle internationale, européenne ou nationale ;

sur tous les plans : politique, économique, social et syndical, en cette fin d'année marquée, dans notre secteur d'activité, par l'incertitude après des déclarations pré-électorales souvent fracassantes, et sur fond de restrictions budgétaires drastiques,

nous savons que nous ne serons jamais trop nombreux à nous rassembler, à mobiliser nos énergies et unir nos volontés pour défendre nos métiers, nos personnels, le Service public d'Education.

Période réparatrice attendue et largement méritée, l'été qui vient pourrait être aussi le temps d'évolutions qui tardent à se décider et rendent nécessaire la plus grande vigilance.

Michel Marucelli

BUREAU NATIONAL

11-12 mai 1993

Organisation du B.N. / SNIDEN

* Mise en oeuvre :

dispositions transitoires/S.I.-EN

- motions de congrès.

* Fonctionnement syndical.

Absents excusés

1er jour : J.-P. Drodelot - G. Fulpin 2ème jour : J.-P. Drodelot - N. Josèphe.

Conformément aux dispositions statutaires et réglementaires cette première séance, suivant le congrès, est présidée par le doyen d'âge, Noël Josèphe qui, après avoir accueilli Marthe Lévêque récemment élue et constaté que le quorum des 4/5 était atteint, fait procéder à l'élection du Secrétaire Général, à bulletin secret.

Michel Marucelli, seul candidat, est réélu à l'unanimité.

Noël Josèphe est réélu, à l'unanimité, Trésorier national.

De même, sont élus à l'unanimité, les secrétaires nationaux, aux Affaires corporatives et à l'Organisation: Gabrielle Santarelli; à la commission pédagogique: Pierre Frackowiak; aux Affaires internationales: Alain Mouchoux.

Dans l'attente des décisions ministérielles d'attribution des décharges syndicales, le SG demande la reconduction de la situation actuelle qui sera revue, pour l'année prochaine, dans le cadre du S.I.-E.N.

Constitution du B.N. du S.I.-E.N.

* Conformément aux Statuts, Règlement intérieur et dispositions transitoires votés à Strasbourg, le secteur 1er degré devra désigner 10 représentants des actifs et un des retraités.

* Modalités du passage de membres SNIDEN) à 10 membres + 1 (BN/S.I.-EN) à compter du 09 septembre. Cette question fait l'obiet d'un examen attentif des différentes possibilités. Après un long débat, il est décidé que c'est en pleine responsabilité que les membres du BN trouveront la solution. Ceux qui se désisteraient pourraient être considérés comme suppléants pour la durée de leur mandat initial. Cette formule sera à négocier avec les autres secteurs.

Point de la situation / autres syndicats

* Un courrier a été adressé à chacun d'eux pour connaître sa position sur les nouveaux textes. Le SNIET procède à consultation et tiendra un congrès le 16 juin. Le SNIIO consulte de son côté. Le SNIPR a déjà fait savoir qu'il opérait, dans un premier temps, sa fusion avec le SNPDFM (ex-SNDEN). * Noël Josephe est demandeur d'une rencontre avec nos partenaires pour une «mise à plat» des trésoreries respectives et pour fixer le taux des cotisations 1993-94. Par ailleurs, un «état des lieux» est à faire dans chaque syndicat qui devra être confié à un groupe de travail restreint

Analyse du congrès de STRASBOURG

Tout le monde se félicite, à nouveau, de la qualité de l'accueil du Comité régional d'organisation et de la convivialité qui ont facilité les travaux.

Absence regrettée de certaines régionales; participation peu active des délégués (Ballarin, Lévêque, Mouchoux qui rappelle qu'un congrès est avant tout un lieu de débat).

Le Bohec fait observer qu'il a vécu ce congrès comme l'amorce d'une relance. Il pense qu'une installation plus confortable pour les séances plénières, avec des tables regroupant les délégués par académie, aurait pu faciliter la concertation et l'expression.

Dans les commissions, les échanges ont été plus vifs et la communication a mieux fonctionné (P. Frackowiack, G.Santarelli qui fait remarquer qu'elle aurait aimé plus de participation solidaire de la part des membres du B.N.)

N.Josèphe fait observer que la «délocalisation» a entraîné un coût sensiblement supérieur à celui des congrès organisés en région parisienne.

M.Marucelli regrette effectivement l'absence de quelques régionales, mais il a noté une plus grande assiduité des délégués et fait observer que, par exemple, le débat sur les statuts et le règlement intérieur ne pouvait, objectivement, donner lieu à des envolées lyriques! Il note, cependant, que tous ceux qui ont demandé à s'exprimer ont pule faire et sans limitation de temps de parole. Une demi-journée supplémentaire aurait sans doute permis de débattre davantage. Par le choix de STRAS-BOURG, le surcoût était prévisible et prévu. L'expérience est enrichissante et permettra en tout cas d'améliorer l'organisation des congrès à venir. Il souhaite, comme Le Bohec,

Communiqué de presse

Le Bureau National du S.N.I.D.E.N., réuni les 11 et 12 mai 1993, constate que les mesures annoncées par le Gouvernement destinées à soutenir l'emploi et à enrayer les déficits publics

- seront essentiellement supportées par les ménages et auront des répercussions sur le niveau de leur consommation ce qui, inévitablement, freinera la relance économique;

- bénéficieront principalement aux entreprises par les réductions de charges consenties sans que leur soit imposée, en contrepartie, l'obligation de créer des emplois ;

- exigeront un effort particulier des fonctionnaires en activité ou retraités qui seront doublement taxés par une contribution à la solidarité, qu'ils ne récusent pas, mais aussi par le blocage de leur rémunération, mesure supplémentaire qu'ils estiment injuste.

Le Bureau National du S.N.I.D.E.N. considère plus équitable le recours à la C.S.G. que l'augmentation de la fiscalité indirecte. Cette disposition restera cependant insuffisante sans l'engagement dans un plan de maîtrise des dépenses qui, seul, garantirait un haut niveau de protection sociale des Français.

Considérant l'importance des efforts consentis au regard de l'objectif affiché, le Bureau National du S.N.I.D.E.N. pense que les moyens retenus ne sont ni équitables, ni adéquats. S'il accepte la solidarité, il refuse l'injustice et demande que le Gouvernement accepte de poursuivre des négociations salariales avec les organisations représentatives des fonctionnaires.

que ce congrès soit celui d'une relance dynamique de la vie syndicale.

Situation générale

Un débat s'engage sur les mesures arrêtées par le Gouvernement concernant l'emploi et les déficits publics, ainsi que la réforme du code de la nationalité.

Ballarin exprime ses craintes quant à l'intérêt des collègues sur ces points non corporatifs. La majorité des membres du BN rappelle que les questions corporatives et syndicales s'inscrivent nécessairement dans un cadre social, économique et politique qui doit être analysé. A l'issue du débat, un communiqué est rédigé sur les mesures gouvernementales prises relatives à l'emploi et au déficit public ; le B.N. fait siennes les prises de position de la FEN sur la réforme du code de la nationalité.

Suite à la demande d'audience auprès du ministre, son secrétariat vient de faire savoir que le SNIDEN serait reçu, dans un premier temps, par J.Cremadeills, conseiller technique au Cabinet, le 17 mai. La préparation de l'audience fait l'objet d'une discussion d'où il ressort que la délégation posera comme préalable le respect des engagements du protocole d'accord signé avec J. Lang le 15 février, et présentera les motions issues du congrès de Strasbourg ainsi qu'une information sur nos perspectives de fusion syndicale. La délégation est constituée : C. Durand - Cl. Guerre - P. Frackowiak -M. Marucelli - G. Santarelli. Mise en oeuvre des motions de congrès

L'inspection demain : Marucelli rappelle l'engagement pris lors du congrès de relancer la réflexion sur cette question, en vue d'une synthèse pour le prochain Conseil national - au plus tard. Il lui semble assez urgent, par ailleurs, d'avancer pour préciser nos positions.

P. Frackowiak expose les grandes lignes du travail de synthèse qu'il présentera lors du prochain B.N. Il faudra se situer par rapport aux évolutions de nos missions telles qu'elles peuvent être percues par la D.P.I.D., l'Inspection Générale, d'autres directions et bien sûr par le ministre. Cette réflexion est à conduire également au sein de la FEN. L'autonomie renforcée des établissements, dans le second degré, certes, doit nous interroger aussi au niveau des écoles (Marucelli). La synthèse entre «gestionnaire» et «pédagogique» est-elle encore possible? Elle le doit, mais comment ? Rôle important des directeurs d'école et donc, importance de leur recrutement auquel nous devons être de plus en plus vigilants (C.Durand).

Aspects corporatifs G.Santarelli rappelle que les motions de congrès (corporative + retraités) seront portées et défendues auprès du ministre, notamment sur les aspects statu-Sur taires. le plan indemnitaire, il y a urgence à faire le point sur le versement de l'indemnité forfaitaire des 110 journées, les crédits kilométriques, sans perdre de vue la demande faite par le SNIET de bonification indiciaire pour la participation à la formation continue. Enfin, pour la CAPN des mutations, le 26 mai, une «désertification» des zones rurales apparaît, et il serait souhaitable que le B.N. prenne position sur les critères à défendre en séance.

Sur les questions. indemnitaires, Ballarin rappelle que les collègues en ZEP restent très sensibles à l'absence d'indemnité. Il attire également l'attention du B.N. sur la lourdeur des tâches des IEN/AIS. Il souhaiterait que soit examinée la possibilité, pour eux, de percevoir une NBI.

Sur l'indemnité ZEP la question reste toujours posée. Pour les IEN/AIS, plusieurs font remarquer que l'inégalité des charges de travail ne concerne pas seulement l'AIS (Fulpin, Lévêque, Marucelli). Sur les crédits kilométriques et l'indemnité forfaitaire des 110 journées, une enquête rapide auprès des RD va permettre de faire le point de la situation et d'envisager les ripostes qui s'imposent. Les motions de congrès 1991 restent touiours valables : elles ont été confirmées à Strasbourg. Sur les critères en CAPN, la plus grande transparence est nécessaire (Le Bohec), rappeler les règles générales avant l'examen des cas particuliers (Guerre). Le respect de la «règle des 3 ans» nécessitera, cette année. une application souple sinon de nombreux collègues seront pénalisés. Marucelli estime que si les délégués du personnel devaient constater des irrégularités, ils n'hésiteraient pas à créer un incident de séance.

Fonctionnement syndical: souci constant du B.N. Frackowiak et Le Bohec ont fait des propositions, dans la continuité de la réunion de travail tenue à Strasbourg, visant à son amélioration. Tous les membres du B.N. tombent d'accord pour améliorer la communication syndicale, tant interne qu'externe. Décisions arrêtées à l'issue du débat : principe réunions retenu de interacadémiques avec participation de membres du B.N. - le lancement du S.I.-EN et l'appel syndicalisation seront une première étape dans cette

pratique (1 er trimestre 93-94). En suspens : découpage géographique, équipe des intervenants du BN/SI-EN, calendrier précis des réunions.

- Renforcer le rôle des responsables régionaux et départementaux : à l'occasion de la CAPN du 26 et à l'issue de ses travaux, une chaîne téléphonique sera mise en place entre B.N./ RR/RD et collègues concernés pour une information immédiate quant aux résultats de la commission. Information et formation des commissaires paritaires en CAPA. Importance de la présence des suppléants (point sur lequel il faudra revenir, compte tenu des mutations).

- Pour la communication écrite :
- * mise en place d'un comité de rédaction dans le cadre du S.I.-EN;
- *régulariser l'envoi des notes d'information. Un «4 pages» par quinzaine semble une bonne périodicité et un volume tenable;
- * maintenir <u>Info-Respon-</u> sables;
- * voir avec le SNIET, possibilités transfert du N° de commission paritaire au S.I.-EN pour bulletin trimestriel.
- * Expérimentation boîte à lettres/Minitel

L'ensemble de ces décisions devra faire l'objet d'une estimation financière. Enfin, pour améliorer la communication au sein même de l'organisation syndicale, il faudra aussi en alimenter le contenu, éviter le risque d'une information «descendante» trop administrative, promouvoir une information «montante» et une large diffusion des réflexions, expériences, initiatives locales.

Ces décisions seront à mettre en oeuvre dans le cadre du S.I.-EN/FEN.

VIE SYNDICALE

1. - Vie fédérale

9 juin - Opération «Vivre à l'Ecole» 1993 à la Maison des Arts de CRETEIL. Colloque sur Education et environnement. Jean-Louis ALBERTINI, RD du Val-de-Marne, ainsi que P. FRAC-KOWIAK, A. MOUCHOUX et G. SANTARELLI y représentaient le SNIDEN. Prochaine opération, dans le cadre du congrès de TOURS, sur le thème de la violence à l'école.

10-11 juin - Conseil Fédéral National M.MARUCELLI G.SANTARELLI siégeaient pour le SNIDEN. Dans le général. débat MARUCELLI est intervenu pour exprimer ses craintes d'un retour à une conception caporaliste des missions des corps d'inspection, assez éloignée des évolutions récentes suite à la loi d'orientation et aux termes mêmes du décret statutaire de 1990. Il a ensuite indiqué les effets immédiats des restrictions budgétaires décidées par le Gouvernement, notamment les taxations concernant les crédits de fonctionnement et de déplacement qui menacent directement l'accomplissement des missions d'inspection. Il en appelle, une nouvelle fois, à la solidarité fédérale pour des actions à reconduire. Il a ensuite informé le C.F.N. de la transformation du SNIDEN en S.I.-EN/FEN à compter du 9 septembre.

Au cours de cette réunion, R.HASIAK a rendu compte de la consultation des adhérents du SNIET sur la dissolution de leur syndicat afin de rejoindre le S.I.-EN dès le 9 septembre : 61% de votants - POUR : 86,5% - CONTRE:10,4% - ABSTENTION : 3,1%.

2.-C.S.E.E.M. MARUCELLI a représenté le SNIDEN à l'Assemblée Générale de LUXEMBOURG les 1er et 2 juin. Réunion importante au cours de laquelle il a été procédé aux modifications statutaires du CSEE pour qu'il devienne un syndicat authentique, reconnu comme interlocuteur privilégié de la Communauté européenne. A. MOUCHOUX occupera le poste de Secrétaire Général,

désormais à temps plein.

3. - Menaces sur indemnité forfaitaire des 110 journées INADMISSIBLES, et cependant envisagées dans certains départements... Il suffit, généralement, qu'une délégation syndicale demande audience à l'I.A., comme ce fut le cas dans la Manche, (... pour savoir que l'initiative était prise par le CASU...) Les engagements ministériels ont pu ainsi être rappelés et finalement respectés.

4. - Restrictions budgétaires et frais kilométriques Une enquête rapide a été adressée aux RD afin de faire le point d'une situation très inégale d'un département à l'autre. Dans ce domaine, les consignes syndicales découlant des motions de congrès 1991, reprises à STRAS-BOURG, restent valables: plus de déplacements dès l'épuisement des crédits. Déjà, la Seine-Saint-Denis a mis en oeuvre ces consignes. D'autres départements vont suivre.

Audiences ont été demandées sur cette question auprès de la DPID, la DGF et la DPAOS. Se tenir prêt à toute consigne nationale de durcissement.

5. - Rencontre, rue Lalande, avec le Syndicat National des PSYcholoques de l'Education Nationale, nouveau syndicat de la FEN, représenté par sa secrétaire générale Annie GROLEAU et la secrétaire générale adjointe, Claude JAHIER, le 14 mai. Présentation de leur nouvelle organisation qui syndique les psychologues scolaires, les conseillers d'orientation-psychologues, ainsi que les directeurs de C.I.O. Le SNPsyEN défend la spécificité de la psychologie scolaire et souhaiterait actualiser le protocole sur les modalités d'inspection des personnels signé en 1984 entre le SNI-Pegc et le SNIDEN. Rendez-vous est pris pour le premier trimestre 1993-94.

Le compte rendu du congrès de STRASBOURG est en cours de fabrication. Il devrait être adressé aux adhérents avant la fin de l'année scolaire.



TOLÉRANCE UNIVERSELLE et ACTION HUMANITAIRE

ACTION D'URGENCE

Nous aidons les victimes de catastrophes naturelles (tremblements de terre de Colombie, inondations du Vaucluse...).

ACTION CONTINUE

Nous assitons les bénéficiaires du RMI dans leur réinsertion sociale.

Nous apportons également un soutien financier aux handicapés pour leur départ en vacances.

ACTION POUR LA PAIX

Dans tous les pays du Monde, nous intervenons en faveur de toutes les victimes de la misère ou de la querre (Pérou, Afrique, Cambodge, Pays de l'Est - Ex

ACTION POUR L'ENFANCE

Nous assurons notre aide au personnel des hôpitaux pour rompre l'isolement de l'enfant hospitalisé, à Paris et en province (fourniture de bibliothèques, animations, etc.

AIDEZ-NOUS POUR NOUS PERMETTRE DE LES AIDER

en participant simplement par des dons (déductibles des impôts)
SOLIDARITE LAIQUE Association Loi 1901 reconnue d'utilité publique 62 bd Garibaldi - 75015 PARIS
Chèque bancaire ou CCP 909 00K Paris

MOUVEMENT 93

Mouvement 1993

Le tableau publié ci-après est le résultat des travaux de la CAPN du 26 mai qui a examiné quelque 265 demandes de mutation dont 121 ont pu, à ce jour, être satisfaites.

Les informations transcrites sont encore susceptibles de quelques modifications en raison d'affectation sous réserves (postes doubles - détachements possibles en T.O.M., Etranger, Coopération ou auprès d'établissements publics) qui feront l'objet d'un nouvel examen le 22 juin. Le bulletin de rentrée fera un ultime point de la situation.

"La situation concernant les postes ici vacants sera, à l'évidence, modifiée après la réunion de la CAPN du 22 juin où seront connues les premières affectations."

MOUVEMENT I.E.N. 1er degré / C.A.P.N. du 26.V.1993

(pos	ste) (-MARSEILLE	(noi	mination)	(venant de)	
04	Manosque	VIII	_EVIEILLE Yves	AIS Buech (05)	
05	Gap	vaca		Als Buech (05)	
00	AIS - Buech	vaca			
13	Marseille III		RY Jean-Louis	Briguelo (42)	
13	Fos-s/Mer			Brioude (43)	
	Martigues		LET Jacques SPERINI Anita	Nîmes II (30)	
			LEGRINI Dario	Paris 27° circ.	
84	St-Rémy-de-Prov.			détaché CIEP	
04	Avignon V Isle-s/Sorgue		RGEREAU M.Paule	Millau (12)	
• AM	ISIO-S/Sorgue	ВОС	JRY Jean-Louis	Questembert (56	
60	Clermont Oise	vaca	ant		
	Compiègne I	vaca			
	Compiègne III		MITT J-Louis	Compiègne I	
80	Amiens I		N Guylain	Neufchâtel (76)	
	Amiens IV		SAILLY Danièle	Abbeville II	
	Amiens V		SAURY AMarie	Doullens	
	Amiens VI AIS		IAIRE Bernard	Amiens V	
	Doullens	vaca		Allions	
	Abbeville I		NIER Jean-Pierre	Montreuil (62)	
	Abbeville II	vaca		101111 0011 (02)	
	Montdidier	vaca			
	Péronne		ant (sr)		
02	St Quentin IV	vaca	8 151		
	TILLES-GUYANE				
971	Baie-Mahaut	vaca	int		
973	Cayenne + IUFM		LEMAND J-P.	Saint-Pierre II (974	
0,0	St-Laurent-du-Maroni		IVERSAT M.(sr)	Saint-Claude (39)	
	Oyapock-Haut Maroni		MLINGER R.	Besançon V AIS (25)	
• BE	SANCON	1166	WEINGERTT.	Desariçon V Alo (25)	
25	Besançon V AIS	711/1	MERMANN Y.	Pontarilar (25)	
20	Pontarlier	vaca		Pontarlier (25)	
	Montbéliard III	vaca			
39	Saint-Claude		nt (sr)		
	RDEAUX	vaca	in (51)		
33	Arcachon	VOG	GEL Claude	Montmoronov (OE)	
47	Villeneuve s/Lot			Montmorency (95)	
47	Nérac		SOIS Ph.	Fontenay-le-Comte (85)	
64	Pau V	vaca	ICHE Bernard	Torboo II (65)	
		ВОО	CHE Bernard	Tarbes II (65)	
• CAI		\$2 M	ton.		
14	Caen +IUFM	vaca			
	Bayeux	vaca		01 1	
	Hérouville-St-Clair		MAS Alain	Cherbourg ville (50)	
50	Côte-de-Nacre		IQUET Paule	Mortain (50)	
50	Cherbourg ville	vaca			
	Mortain	vaca			
	Tourlaville	vaca	nt		

		MOUVEMENT 93	
61	Argentan	vacant	
	L'Aigle	vacant	
	Mortagne-au-Perche	vacant	
• CI	LERMONT-FERRAND		
03	Montluçon I	vacant	
15	Saint-Flour	vacant	
63	Clermont-Fd V	POUX G.	Détaché ENA
5,755,755,51	Clermont-Fd banlieue + IUFM	vacant	
	Ambert	vacant	
	Thiers	vacant	
43	Brioude	vacant	
11.50000	Monistrols/Loire	vacant	
• C(ORSE		
2B	Bastia centre + IUFM	vacant	
2000-0	RETEIL		
77	Dammartin-en-Goële	LAMY Martine	Compiègne 3 (60)
11	Montereau	vacant	complegite o (oc)
93	Bobigny Adj.IA	TOFFOLETTIJacques	Neuilly-s/M (93)
	Saint-Denis	MIRLICOURTOIS J.	Isle-s/Sorgue (84
	Le Blanc-Mesnil	vacant	3
	Neuilly-sur-Marne	vacant	
	Noisy-le-Grand II+IUFM	vacant	
0.	Saint-Ouen	vacant	
94	Ivry-sur-Seine	vacant	
• DI	JON		
58	Château-Nevers	vacant	
89	Auxerre III	vacant	
	Auxerre IV Adj.IA	BOULLIER Denis	Aux. Adj. à TP
	Sens I	vacant	
100	RENOBLE		
07	AubenasII	vacant	Vi II (00)
38	Grenoble I	SAVIGNEUX Anne-Y.	Vienne II (38)
	Pont-de-Cheruy II	vacant BLOND Gérard	Annecy IV AIS (74)
	Rumilly (création) Vienne II	vacant	Alliecy IV AlS (74)
74	AnnecyIII	GUINGOUAIN Jean-Yves	Gap (05)
478	Annecy IV AIS	GUILLOT Serge	Annecy III
• LII	LLE		
59	Douai nord AIS	DELECAMBRE Daniel	Wasquehal
300.550	Valenciennes-Escaudin	DELAFONT Anne	Liévin II (62)
	Wasquehal	GHIER Jean-Robert	St Quentin IV (02)
62	Liévin II	CARTON Alcide	Châteauroux AIS (36)
- 6	Hénin-Beaumont II	prop. à G.MARCINIAK	Péronne (80)
	LensII	vacant	
	Montreuil-s/Mer	vacant	
р	Saint-Omer	vacant	
	MOGES	STORY COLUMN	
23 87	Guéret I	vacant	
10-7-83	Limoges IV	vacant	
20 30 000	(ON	DECOMAL AL	TI.: (00)
01	La Dombes(création)	BESSON Claude	Thiers (63)
40	Revermont AIS	FOURNIER M-Claude	Monistrol (43)
42	St-Etienne III AIS Feurs	GOEPFERT Yves GUILLAUMOND J-Marc	Feurs Montbrison
	Montbrison	vacant	INIOHUNISOH
	St-Etienne Colonne + IUFM	vacant	
69	Lyon XI Bron	FERTAUD Claude (Mme)	Carrières/IUFM (78)
	Lyon XVIII	GUTH René (sr)	Pic-St-Loup (34)
	Rhône AIS I	ROGER Jean	Revermont AIS (01)
	Rhône AIS II	GENIN Jacques	Rhône AIS I

A M		WOOAEWENL A3	
١,	• MONTPELLIER		
	30 Nîmes II	JAFFRELOT Colette	Bastia IUFM (2B)
,	Alès II	ANTOINE Isabelle	Aubenas II (07)
	Le Vigan-Sommi ères	vacant	Addonas II (07)
- 3	Pic-St-Loup	LE BORGNE DE KAQUEL (sr)	Le Crest +IUFM
,	Le Crest + IUFM	vacant (sr)	LO OTOGE FIOT IN
	MAFPEN/MONTPELLIER	QUENTIN Philippe	Le Vigan (30)
	NANCY-METZ	a c i i i i i i i i i i i i i i i i i i	Lo vigari (ço)
Ę	54 Nancy Adj. IA	DURAND Michel	Vandoeuvre
11.00	Briey II	vacant	74110000770
	Longwy II	vacant	
	Vandoeuvre	vacant	
5	55 Stenay	vacant	
5	57 Sarrebourg II	vacant	
	Sarreguemines I	MAUGER Michèle	Disponibilité
8	38 Saint-Dié	BADONNEL André	CLD
	Gérardmer + IUFM	vacant	*
- 0	NANTES	- Marine 1	
4	Nantes I	KIRADY Michel	St Nazaire I
	Nantes XVI (créé)	REUZE Emmanuel	Nantes I
	Saint-Nazaire I	vacant	
	Nantes XIII IUFM	vacant	
4	49 Angers VI	HODEMON Michèle	Saumur I
	Segré	TREVISAN René	Angers VI
	Saumur I	vacant	
	Cholet AIS	vacant	
5	53 Laval I	BERNARD Gilles	Laval IV
	LavalIII	vacant	a all Miller I
	Laval IV	vacant	
-	Laval Vi	vacant	***
/	72 Le Mans V AIS	DAUTY Gilles	Allonnes
	Allonnes	REMOND Jean-Pierre	Mamers
	La Ferté-Bernard	vacant	
0	Mamers La Roche-s/Yon Adj.IA	vacant MARIONNEAU J-P.	Decha eVen I
C	La Roche-s/Yon I	The contract of the contract o	Roche s/Yon I
	Fontenay-le-Comte	vacant vacant	
	Chantonnay	vacant	
	Les Sables-d'Olonne	PROUST Alain	Baie-Mahaut (971)
	Luçon	vacant	Data Mandat (311)
	NICE	valouri,	
8	33 Brignoles	MERLAN Jacques	Antenne IUFM (83)
	St-Maximin-Ste-Baume	MAURIN Jean-Michel	Brignoles
0	Nice V	CORTES Josyane	Evreux AIS (27)
	ORLEANS-TOURS	2	
2	28 Chartres IV	PUY-RANSAN Mireille	Nogent-le-R.
- Cont	Châteaudun	vacant	rrogencie-in.
	Nogent-le-Rotrou	vacant	
3	6 Châteauroux AIS II	vacant	
	Issoudun	vacant	William Control
	La Châtre	vacant	
	Le Blanc	vacant	
3	7 Amboise	SEWERYN Patrick	Tours III
	Loches	NOUZILLE Bernard	Amboise
	Tours III	vacant	
	Tours IV	vacant	
4	5 Orléans XIV + IUFM	vacant (sr)	
	PARIS		
	3ème circ	FORTIER Monique	lvry (94)
	9ème circ.		PARIS/CNFPID
	25ème circ.		34ème + IUFM
	27ème circ.	GALAS Nicole	Brétigny (91)
			dest or the West

MOUVEMENT 93

	医自己性神经性性神经炎 医多种性神经炎	M	OUVEMENT 93			
-	34ème circ. + IUFM		vacant			
	POITIERS					
17	Quite in the street		DE SOUZA Olivier		Havre III (76)	
	La Daaballa II AIO		BALIGAND Pierre		St Brieuc I AIS	
	La Rochelle III		CARDONI Janie		Sézanne (51)	
	La Rochelle IV		GAUDIN Jean-Michel	6 8	Rochefort II	
	Rochefort I		PHILIPPE Thierry		St-LaurMaroni	
	Royan		HELIAS Claudette		Saintes II (F)	
	Jonzac		POIRIER James		Jonzac (à TP)	
	Rochefort II		vacant		oonzao (a 11)	
79			RENAULT Jean		La Rochelle II	
86			SEBAN JPierre		Poitiers V	
00	Poitiers V		LEON Jacques		Poitiers IUFM	
	Poitiers VI IUFM		vacant		T ORIGINATION IN	
			vacant			
00	REIMS					
08			vacant		mama nasta à TD	
10			GUERAULT Daniel		même poste à TP	* * * *
F.A	Troyes V		vacant			
51			vacant			
52			vacant			
•	RENNES					
22		1	vacant		14-1-1-1/00)	
00	Dinan I		TANGUY Claude (sr)		Morlaix I (29)	
29			vacant			
	Landivisiau		vacant			
	Morlaix I		vacant (sr)			
25	Quimper VIII+IUFM		vacant		Dannes IV	
35	the state of the s		LANCELOT Claude		Rennes IX	
	Rennes IX		vacant		Access	
56	VII		SEVESTRE J-Michel		Auray	
		1.5			Côte de Nacre (14)	
	Auray Lorient III		LESAGE J-Pierre		Lorient III	
			RANNOU Louis		Pontivy	
	Pontivy Questembert II		vacant			
			vacant			
•	LA REUNION					
	Saint-Benoît		vacant			
	Saint-Pierre II		LEBLANC Colette		Grenoble I (38)	
	Le Port II		RENE Jean-Claude		Rochelle 3 (17)	
07	ROUEN		OFOFFDOVOL I			
27			GEOFFROY Claude		Bernay	
	Bernay	100	vacant	18		
	Evreux I AIS		GLISE Georges		Mantes-Jolie I	
	Evreux III		vacant			
			vacant			
70	Verneuil-sur-Avre		vacant			
76			TENNE Yannick		Louviers (27)	
	Rouen X IUFM		ROSSANO Pierre		Dieppe AIS	
	Dieppe ouest AIS		REY Fiorella		Yvetot	
	Le Havre III		vacant			
	Le Havre V AIS		vacant			
	Yvetot	140	vacant			
•	STRASBOURG					
	Strasbourg Adj. IA		HOUCHOT Alain		Strasbourg V	
	Strasbourg V		DIEBOLD Alfred		Saint-Dié (88)	
955	Wissembourg		vacant			
68	Rixheim		JANEL Claude		Détaché TCHAD	
•	TOULOUSE					
09	Saint-Girons		BARDIES Jacques		Toulouse III	
12	Rodez-Baraqueville		VIEL Francis		Espalion	
	Espalion		vacant		C 04.0 45 45	
	1					

	1	No.	OUVEMENT 93	and the second
2	Millau		vacant	
31	Toulouse III		CIFUENTES Marthe	Villefranche-L.
	Tournefeuille (créé)		HOUDART Pierre	Villeneuve s/Lot (47)
	Villefranche-Lauragais		BAYLAC Henri	Rieux
	Saint-Gaudens		HUET Jean-Bernard	Le Port II (974)
	Rieux		vacant	
65	Bagnères-de-Big.		JANNEL Daniel	Tarbes I AIS
	Tarbes I AIS		vacant	
	Tarbes II	135	vacant	
81	Albi		DEVALETTE Jean-Bernard	Castres
	Lavaur		LECOMTE Michel	Gaillac
	Gaillac		CARAYON Jean-Pierre	Issoudun (36)
	Carmaux		vacant	
	Castres		vacant	
82	Montauban III	2	vacant	
• VER	SAILLES			
78	Carrières s/Seine IUFM		MARTINEZ Christian	Détaché Londres
	Chatou		PEYRONNET M-Ange	Longjumeau AIS (91)
	Mantes-la-Jolie l		PELLETIER Denis	Poissy
	Poissy		MUSSEAU Annie	La Celle-Saint-Cloud
	La Celle-Saint-Cloud		KUBRYK Nadine	Dét. Polynésie
91	Les Ulis		JAMELOT Danièle	Grigny AIS
	Mennecy		FOURNIER J-Claude	Savigny-sur-Orge
	Sainte-Geneviève (créé)		GAUDELET Nicole	Les Ulis
	Brétigny-s/Orge		vacant	
	Grigny AIS		vacant	
	Longjumeau AIS		vacant	
	Savigny-sur-Orge		vacant	
92	Antony		PRALONG Monique	Clichy
	Asnières I		FEREY Jackie	Dét. Polynésie
	Clichy/ens. privé		FIELD Marianne	Détachée Grèce
	Plessis-Robinson/IUFM		MERAY Agnès	Loches (37)

Retraites 1993

DUBOIS M-Annick

LAPEYRERE Hélène

95

Montmorency Val est (création) MAYOTTE 3ème circ.

(poste créé)

Saint-Ouen (93)

Bagnères (65)

ALBERTINI Jeanne, Laval III AIS (Mayenne) - AMAT Robert, Manosque (04) - ANDRE Lucien, Ambert (63) -BEAUMONT Roger, Sens I (89) - BENOIT Jean-Claude, La Rochelle I (17) - BOUET Jean, Alès II (30) -BOULINGUEZ Nicole, Landivisiau (29) - BOURET Claude, Amiens VI (80) - CALCINE Anne-Marie, Pau V (64) - CATALLAN Josette, Saint-Rémy-de-Provence (13) - CAVALIE Roger, Montauban III (82) - CHAPEL Françoise, Saint-Gaudens (31) - CHARPEIL Renée, Nice V (06) - CLOUE Jean-Marie, Tours IV (37) - COMTE Jacques, Châteauroux III (36) - DAURY Jacques, Royan (17) - DELTOMBE Irénée, Saint-Omer II (62) - DEMEURE André, Lyon XVIII (69) - DURIF Denise, 25ème circ. PARIS - FRAINAIS Jean, Albi (81) - GRANIER André, Rochefort I (17) - GUILLAUME Christian, Marseille III, (13) - HEURTEBIZE Vital, IUFM/Perpignan (66) - JOUVET Paul-Elie, Rhône AIS (69) - LEFEBVRE Robert, Avignon V (84) - LOUARN Jean-Pierre, Rouen X + IUFM (76) - LOUSSERT Claude, Vannes V Adj. IA (56) - MONTEILLET Henri, Strasbourg Adj. IA (67) - MOUQUET Lysian, Montdidier (80) - NOGUES Félix, Douai nord AIS (59) - PELEGRIN Gilbert, Bressuire (79) - QUITTAU Jacques, Martigues (13) - RIONDET Bernard, Lyon XI/Bron (69) - RUY Jean, Rouen VI (76) - RYCKBOSCH Michèle, Montereau (77) -SAVATIER Michel, Les Sables d'Olonne (85) - SOLAS Andrée, Amiens IV (80) - TOPENOT-VIAN Suzanne, Antony (92) - TRABBIA Michel, Revin (08) - URVOAS Yves, Asnières I/Villeneuve-la-Garenne (92) - VACARISAS Jean-Pierre, Dammartin-en-Goële (77) - VANDENDRIESSCHE Louis, Boulogne centre + AIS (62) - VANDEVELDE Eveline, Amiens I (80) - VEROT Lucien, Saint-Etienne III AIS (42) - YVORRA Viviane, CNFEI/Suresnes (92).

La FEN a toujours été présente dans tous les débats de société. L'environnement est aujourd'hui au coeur de ces débats. Il était important de consacrer un temps pour brosser les contours d'une éducation à l'environnement et pour en définir les objectifs et les conditions de mise en place.

Parfaitement organisé par notre collègue A. MOUCHOUX, secrétaire national de la FEN. chargé des problèmes de l'environnement, le colloque a rassemblé environ 200 participants. avec plusieurs intervenants de haut niveau: François LAPOIX, maître de conférences au Muséum de Paris et professeur d'écologie urbaine - Bernard Lassus, plasticien, paysagiste, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts, responsable du D.E.A. «Jardins, paysages, territoires» - Jean-Claude OPPENEAU, ingénieur chimiste et physicien, directeur de recherche au ministère de l'environnement.

Les communications sur les valeurs portées par l'écologie, sur l'éducation à l'environnement dans les pays européens et sur les résultats de l'enquête de l'ADEIC-FEN menée auprès de 8000 établissements, les tables-rondes animées par Marie-Odile Monchicourt (France-Inter) sur les thèmes :

Vivre à l'Ecole

Des programmes aux finalités

Débats et prospectives pour les corps d'inspection

- * pourquoi faut-il envisager une éducation à l'environnement en milieu scolaire ?
- * quelle éducation à l'environnement et quelle est la légitimité des enseignants aujourd'hui?

ont provoqué de riches échanges et ont ouvert de nouveaux horizons pour une grande partie des participants.

La FEN publiera les actes de cette journée. Chacun de nous pourra y trouver matière à réflexion et énergie pour l'action.

Les corps d'inspection (tous les corps d'inspection) ne pourront rester indifférents aux problèmes posés. En s'enfermant dans leur discipline et leur spécificité, ils prendraient le risque d'apparaître comme des contrôleurs du passé incapables de participer à la construction de l'avenir. Mais il faut bien reconnaître que l'ampleur des interpellations exige un certain courage. Dès que l'on s'accroche à l'une ou à l'autre, surgissent des portes ouvertes à enfoncer mais aussi et surtout beaucoup de murs à franchir et de moulins à combattre:

- l'Education à l'environ-

nement est-elle une nouvelle discipline? Comment évaluer ses résultats à l'école, au collège, au lycée? Si on ne l'évalue pas, c'est qu'elle est sans importance ou sans réalité. Si on l'évalue, qui le fait? Comment?

- Le temps scolaire est-il extensible ? lecture, orthographe, géométrie, mathématiques, histoire, géographie, sciences, écologie, géologie... EPLV, classe verte, musique... former un citoyen... développer ses capacités intellectuelles... Quand? Quels rapports entre les contenus disciplinaires et le développement des individus?
- Les compétences transversales (une petite révolution dans nos programmes) sont-eiles prises en compte réellement ? Qu'en est-il au collège ? au lycée ?
- Le découpage classique des disciplines peutil résister à l'accroissement de l'encyclopédisme et aux critiques faites à «un enseignement superficiel, fragmentaire, éclaté, dans lequel les notions ne sont pour la plupart pas comprises»(1).
- L'appel des scientifi-

ques et des philosophes à plus de globalité et de transversalité peut-il être entendu à l'école, au collège, au lycée?

Parmi les multiples définitions du mot programme proposées dans le <u>Dictionnaire actuel de l'Education</u> de R. LEGENDRE (2), celle du ministère de l'Education du Québec (1981) aurait sans doute plu à de nombreux participants au collogue FEN:

«choix de valeurs et de fondements qui se traduisent en des objectifs à atteindre avec un esprit à observer dans le but d'unifier la pensée éducative et d'orienter dans le même sens les diverses interventions». Si quelques collègues. militants syndicaux et Don Quichotte, peuvent nous aider à y voir un peu plus clair, en tant qu'inspecteurs d'aujourd'hui et de demain, qu'ils le fassent. Nous verrons si nous pouvons élaborer des positions syndicales sur les problèmes de programmes et de finalités du système éducatif.

Pierre Frackowiak

(1) Quelle éducation scientifique pour quelle société ? ASTOLFI, GIORDAN, GOHAU, HOST, et al. -P.U.F., 1978 (L'Educateur) (2) Librairie Larousse (Canada) 1988.

36 15 CODE FEN TAPEZ IDN

Le SNIDEN au Cabinet du ministre

Une délégation, conduite par M.Marucelli et constituée de C.Durand. P.Frackowiak, Cl.Guerre et G.Santarelli a été reçue, le 17 mai, par J. Cremadeills, Conseiller technique, en charge des questions de recrutement, formation, gestion et mouvement des personnels d'Inspection et de Direction, des personnels enseignants 1er et 2nd degré, de l'E.P.S. Notre interlocuteur a rappelé les priorités actuelles du ministre : les lycées, le baccalauréat, les I.U.F.M., le collège... tout un puzzle dans lequel le

SNIDEN n'accepterait pas que les corps d'inspection soient la dernière pièce. I.A., J.Cremadeills connaît bien les IEN du 1er degré. A la question du respect des engagements contenus dans le protocole d'accord du 15 février concer-

A la question du respect des engagements contenus dans le protocole d'accord du 15 février concernant la valorisation de la fonction d'IEN, il annonce que cela va de soi. Les textes actés sont «pleuis» et bien engagés dans la «moulinette administrative».

Quant à la mise en place du groupe de travail avec les IPR-IA, à l'application concrète du décret statutaire de 1990, notamment pour les P.T.A., son sentiment personnel est que tout cela est trop théorique, que les recteurs et les I.G. sont trop éloignés du terrain pour que cela marche.

Les IEN 1er degré ne peuvent faire du bon travail qu'avec les I.A. Il estime qu'il y a eu une trop grande dérive des tâches d'évaluation au détriment de l'inspection qui stimule les enseignants.

J.Cremadeills a un «chantier» à ouvrir sur la gestion des inspecteurs, en particulier le recrutement, la formation et la carrière, chantier pour lequel il s'en-

gage à consulter le SNIDEN.

Premier et rapide contact d'où ressortent : un seul point positif, le respect des engagements du 15 février, mais aussi bien des interrogations sur l'évolution des missions des corps d'inspection.

Un mémoire sera adressé ultérieurement au ministre, au directeur de Cabinet et à J. Cremadeills, faisant un point exhaustif de nos revendications et présentant les orientations issues du congrès de Strasbourg.

Les services de



ADEIC-FEN,
43 boulevard du Montparnasse,
75006 Paris \$\mathbb{T}\$ 40 49 03 04

Information sur l'actualité de la consommation

Le point sur le i, périodique de quatre pages, paraît cinq fois par an. Au sommaire de ses différents numéros : le point sur l'actualité du mouvement consommateur et de l'activité de l'ADEIC, trois questions à... une personnalité du monde de la consommation, une fiche pratique à l'usage des enseignants, une rubrique initiative, une humeur signée Panurge, un zeste d'insolite...

■ Aide pédagogique en matière d'éducation à la consommation et à la protection de l'environnement

Le catalogue de l'ensemble du matériel pédagogique édition 1991 est disponible. On peut l'obtenir sur simple demande.

Stages de formation

L'ADEIC-FEN est une association d'associations, spécialisée dans l'éducation du consommateur. Elle répond à toute demande particulière d'aide pédagogique.



CHOISIR UN BON CREDIT A LA CONSOMMATION

La CASDEN Banque Populaire est là pour vous y aider

Les questions que vous vous posez :

Un taux annoncé est-il le vrai prix d'un crédit ? Combien puis-je emprunter? L'assurance-crédit est-elle obligatoire ? Suis-je protégé par la Loi ?

Les solutions CASDEN:

Quel est le prêt CASDEN le plus adapté à votre projet ? Comment bénéficier des taux privilégiés ?

Autant de questions que vous devez vous poser avant de choisir un crédit. Autant de réponses à connaître pour agir en consommateur averti et éviter certains déboires toujours possibles. Banque à vocation mutualiste et coopérative, notamment spécialisée dans le crédit depuis 40 ans,

Votre Délégation Départementale **CASDEN** est toujours prête à vous accueillir. Là, le Délégué **CASDEN** Banque Populaire et son équipe sont en mesure de vous donner tous les renseignements sur votre Banque et sur les crédits que nous vous proposons. N'hésitez pas à les contacter.

la CASDEN Banque Populaire a réuni dans son **Guide INFO CRÉDIT** les éléments qui vous sont nécessaires pour juger, comparer, selectionner le BON crédit en toute connaissance de cause.

Avec le **Guide INFO CRÉDIT**, vous saurez tout sur la gamme des crédits à la consommation proposée par la CASDEN Banque Populaire.Vous saurez également comment profiter des taux particulièrement avantageux qui vous



BON POUR LE GUIDE "INFO CREDIT

Découpez dès aujourd'hui ce bon et renvoyez-le rempli à CASDEN Banque Populaire : 77424 MARNE LA VALLEE - Cedex 02

Demandez-le vite : il est gratuit

Je désire recevoir sans engagement de ma part, le guide INFO CREDIT. Nom : ______ Prénom : ______ Age : _____ ans Profession : ______ Adresse : ______ Etes-vous déjà Sociétaire ? : □ Non, si oui □

N° Casden